

BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros - 26 avenue Michelet - CS 90045 - 93 582 Saint-Ouen-Cedex
R.C.S. Bobigny 341 911 790 - Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG. Visuel non contractuel.

Gamme
studioLine

5 ans*
Garantie

Partenaire
agréé

*5 ans de garantie à partir de 3 appareils de la gamme Siemens studioLine. Voir conditions auprès de votre revendeur.

Jusqu'à 800 €
remboursés*

Pour l'achat de plusieurs appareils Siemens de la gamme studioLine, du 01/10/2024 au 31/01/2025 inclus :

1 plaque de cuisson aspirante = 200 € remboursés	3 appareils = 300 € ou 500 € remboursés**	4 appareils = 450 € ou 650 € remboursés**	5 appareils et + = 600 € ou 800 € remboursés**
--	--	--	---

**Le remboursement le plus élevé s'applique si une plaque de cuisson aspirante studioLine de Siemens est incluse dans l'achat. Exemple : 3 appareils studioLine dont une plaque aspirante = 500 €.



*Voir modalités détaillées au dos ou en scannant le QR code.

Inscription à l'offre en ligne jusqu'au 31/01/2025,
les justificatifs de participation à l'offre pourront ensuite
être téléchargés jusqu'au 31 juillet 2025.

Règlement de l'opération n° 26744

« jusqu'à 800 € remboursés pour l'achat de plusieurs appareils Siemens de la gamme studioLine »

1. Société organisatrice

La société BSH Electroménager, SAS au capital de 10 675 000 euros, dont le siège social est situé au 26 avenue Michelet, 93400 Saint Ouen, enregistrée sous le numéro B 341 911 790 du RCS de Bobigny, organise l'opération promotionnelle n° 26744 intitulée « jusqu'à 800 € remboursés pour l'achat de plusieurs appareils Siemens de la gamme studioLine » (ci-après « l'Opération »). Le groupe BSH est titulaire d'une licence pour la marque Siemens, marque déposée par Siemens AG. L'Opération se déroulera dans les conditions définies ci-après :

2. Acceptation du règlement de l'Opération

En participant à l'Opération, vous reconnaissez que vous avez lu et accepté le présent règlement, et que vous répondez à toutes les conditions d'éligibilité qui y sont décrites.

3. Personnes concernées

Cette Opération est ouverte à tout consommateur qui respecte les conditions suivantes :

- Être une personne physique majeure capable ;
- Ne pas être salarié de BSH Electroménager ou du/des revendeurs qui bénéficient de l'Opération ;
- Résider en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Avoir acheté ou commandé entre le 01/10/2024 et le 31/01/2025 inclus, un ou plusieurs appareils électroménagers Siemens de la gamme studioLine, chez un de nos revendeurs cuisinistes participant à l'Opération ; la liste des appareils studioLine est consultable sur le site Siemens <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/liste-des-produits/studioline> ;
- S'être fait livrer les produits électroménagers concernés par l'Opération à une adresse située en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco ;
- Respecter les formalités de participation décrites ci-dessous.

4. Formalités de participation

• **ACHETEZ ou COMMANDEZ** en France métropolitaine (Corse incluse) ou dans les DROM-COM, ou à Monaco un ou plusieurs appareils électroménagers neufs de la gamme studioLine Siemens entre le 01/10/2024 et le 31/01/2025 inclus chez un de nos revendeurs cuisinistes participant à l'Opération. La liste des références est consultable sur le site Siemens <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/liste-des-produits/studioline>

1 plaque de cuisson aspirante studioLine de Siemens = 200 € remboursés	3 appareils studioLine de Siemens = 300 € ou 500 € remboursés*	4 appareils studioLine de Siemens = 450 € ou 650 € remboursés*	5 appareils et + studioLine de Siemens = 600 € ou 800 € remboursés*
---	---	---	--

*Le remboursement le plus élevé s'applique si une plaque de cuisson aspirante studioLine de Siemens est incluse dans l'achat.

Exemple : 3 appareils studioLine dont une plaque aspirante = 500 €

• **COMPLETEZ LE BULLETIN DE PARTICIPATION DISPONIBLE EN LIGNE** sur le site internet <https://odr-studioline24.offre-promotionnelle.fr/> entre le 01/10/2024 et le 31/01/2025 inclus en indiquant vos coordonnées personnelles, IBAN/BIC et la référence du/des produit(s) acheté(s) qui bénéficie(nt) de l'Opération. Pour chaque appareil, renseignez également la référence E-NR composée de lettres/chiffres figurant sur la plaque signalétique qui se trouve à l'intérieur ou au dos de votre produit. Pour vous aider à localiser la plaque signalétique de votre produit, rendez-vous sur : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/nos-services/aide-en-ligne/plaque-signalétique> ASTUCE : pensez à relever la référence E-NR de chaque produit, figurant sur la plaque signalétique, avant leur installation dans les meubles

• **TÉLÉCHARGEZ VOS PREUVES D'ACHAT** bon de commande et facture ou ticket de caisse entre le 01/10/2024 et le 31/01/2025 inclus. Entourez impérativement les références exactes des produits concernés, la date d'achat et l'enseigne. Les preuves d'achat doivent être téléchargées en un seul et unique document et être datées entre le 01/10/2024 et le 31/01/2025 inclus. Si vous n'avez pas reçu vos appareils et votre facture avant le 31/01/2025 inclus, vous devez vous pré-enregistrer en ligne avant le 31/01/2025 inclus en cliquant sur « Je sauvegarde ma participation en attendant de recevoir mes produits ». Vous recevrez alors un email de confirmation. Dès réception de vos appareils et/ou de votre facture, vous pourrez cliquer sur le lien situé en bas de l'email d'inscription pour compléter et finaliser votre inscription. Toutefois, votre inscription doit être finalisée sur la plateforme en ligne au plus tard le 31/07/2025. Veuillez noter que si votre facture est datée après le 31/01/2025, il est impératif de fournir un justificatif bon de commande ou email de confirmation de la part de votre revendeur cuisiniste attestant de la commande effectuée entre le 01/10/2024 et le 31/01/2025. Les justificatifs sont conservés pour la durée nécessaire à l'étude de votre demande d'inscription et seront supprimés au maximum dans les 3 mois suivant l'étude de votre demande.

• **TÉLÉCHARGEZ UNE PHOTO** de vos appareils installés à votre domicile en utilisation ou, le cas échéant, encore emballés à votre domicile.

• **REPONDEZ AUX QUESTIONS** posées sur votre expérience d'achat.

• **VALIDEZ VOTRE PARTICIPATION.** Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines environ après réception de votre dossier conforme et complété par les éléments mentionnés ci-dessus.

5. Conditions générales

Offre non cumulable avec toute autre opération portant sur les mêmes produits. Frais d'affranchissement et de participation non remboursés. **Offre limitée à une seule participation par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même IBAN/BIC).** En aucun cas le montant de votre remboursement ne pourra excéder le prix de vente total de(s) appareil(s) pour le(s)quel(s) l'offre s'applique (prix indiqué sur votre facture à l'exclusion de tous frais, frais accessoires, frais de livraison, etc...). Toute demande incomplète, illisible ou non-conforme aux pièces exigées ne sera pas prise en compte. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ne permettant pas de vous contacter entraîneraient l'annulation de la participation concernée. Les documents que vous communiquez pour participer à l'offre ne pourront pas vous être restitués. La Société Organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. La Société Organisatrice pourra annuler l'Opération si l'appareil que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique, dans le cadre de la participation à l'Opération ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation à l'Opération. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le remboursement aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. **Toute participation frauduleuse pourra donner lieu à des poursuites et à une peine pouvant aller jusqu'à trois ans de prison et une amende de 45 000 €.**

6. Responsabilité de la Société Organisatrice

Dans l'hypothèse où la Société Organisatrice se trouverait dans l'impossibilité de permettre au participant de bénéficier de sa dotation, de manière partielle ou intégrale, notamment en cas de force majeure ou d'événement indépendant de sa volonté (notamment en cas d'homonymes), ou si les circonstances l'exigent, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger, de suspendre, de modifier ou d'annuler la présente Opération si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y contraignent. Ces changements feront toutefois l'objet, dans la mesure du possible, d'une information préalable par tous les moyens appropriés. Il est rappelé aux participants qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Par conséquent, en cas de dysfonctionnement du réseau Internet (notamment encombrement du réseau, actes de malveillance) ou de problèmes informatiques (notamment liés à l'acheminement de courrier électronique, contamination par d'éventuels virus ou intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants à l'Opération), la Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tout dommage causé aux participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ainsi que des conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle ou professionnelle.

7. Données personnelles

Les informations recueillies sur le site d'inscription font l'objet d'un traitement de données personnelles et sont destinées à la Société BSH Electroménager, responsable de traitement, située 26 avenue Michelet 93400 Saint-Ouen, aux fins de la gestion et l'exécution de l'Opération. Les bases légales sont le contrat (participation à l'offre promotionnelle), le consentement (souscription à une newsletter) et l'obligation légale (réponses aux demandes des autorités compétentes). Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de l'opération et dans la limite de trois années, sauf si une durée plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une disposition légale ou réglementaire. Les données font l'objet d'une saisie par un prestataire au Maroc. Ce pays étant situé hors UE, le transfert est encadré par les clauses contractuelles types de la Commission européenne, afin de garantir un niveau de protection suffisant des données personnelles. Vous pouvez en obtenir une copie en vous adressant à hcd_comite_secureite@highco-data.fr. Pour obtenir plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles et l'exercice des droits dont vous disposez, vous pouvez consulter la politique de confidentialité des données de BSH Electroménager sur le site internet : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr/juridique/politique-protection-des-donnees> Si vous avez donné votre consentement à recevoir de la prospection commerciale par voie électronique, vous disposez également du droit de retirer votre consentement à tout moment en cliquant sur le lien de désinscription indiqué en bas du mail que vous avez reçu ou en cliquant directement sur [ce lien](#). Les données collectées sont indispensables pour participer à l'Opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront leur droit d'effacement ou d'opposition avant la fin de l'Opération seront réputées renoncer à leur participation.

8. Litige

La loi applicable est la loi française. Tout litige né à l'occasion de la présente Opération et qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux tribunaux compétents. Pour toute question concernant cette Opération, vous pouvez consulter la FAQ de l'offre : <https://odr-studioline24.offre-promotionnelle.fr/faq> ou consulter le site internet <https://conso.highco-data.fr> ou contacter notre hotline au 09 80 10 81 14 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi 9h-12h /14h-18h - 17h30 le vendredi. Enfin, dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle et non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même. Pour plus d'informations sur notre gamme de produits et sur notre entreprise, connectez-vous sur <https://www.siemens-home.bsh-group.com/fr>